

Date : 11/02/2021-version 2

De : GDS France

Destinataires : Réseau des GDS et partenaires

Note sanitaire porcine – note n° 14

Mise à jour

⇒ Cette note est publique

1 Aujeszky

1.1.1.1 Foyer dans un petit élevage des Hautes-Alpes (source préfecture des Hautes-Alpes et Plateforme ESA)

Dans le cadre des opérations de prophylaxie annuelle dans les cheptels porcins, un foyer de la maladie a été détecté dans les Hautes-Alpes Vars le 4 janvier 2021 : un animal positif sur 17 testés. L'élevage de porcs concerné est situé dans une exploitation en plein air de petite taille : 11 reproducteurs et 15 porcelets.

Mise à jour : Contrairement à ce qui été indiqué dans la première version de la note, il n'y a plus aucune restriction de mouvements pour les suidés car le département a déjà retrouvé son statut indemne.

En effet, aucun lien épidémiologique n'a été mis en évidence et les opérations d'abattage et nettoyage/désinfection de l'élevage infecté ont été conduites rapidement.

1.2 Autres cas d'Aujeszky dans d'autres départements

Des cas ont été observés chez des chiens de chasse dans plusieurs départements français depuis quelques années. Cela démontre la circulation de la maladie chez les sangliers.

Rappel :

- **La maladie d'Aujeszky n'atteint pas l'homme.** Il s'agit d'une maladie des suidés qui atteint également les autres espèces de mammifères (bovins, chevaux, chiens, chats, renards ...). Ces derniers ne peuvent pas la transmettre à leur tour (ce sont des culs de sacs épidémiologiques) mais ils manifestent une forme systématique mortelle. Chez les suidés, la maladie provoque des symptômes neurologiques, reproducteurs ou encore digestifs sans être mortelle de façon systématique. Il n'existe pas de traitement et la vaccination est interdite pour pouvoir conserver ou retrouver le statut indemne. La viande de porcs abattus est tout à fait consommable.
- L'instruction technique relative à la gestion de foyers de maladie d'Aujeszky dans un département et aux conséquences sur les conditions de mouvements nationaux et d'échanges intra Union européenne de suidés (domestiques et sangliers) est disponible [en cliquant ici](#)

2 Prophylaxie porcine

La prophylaxie porcine est programmée dans les mêmes conditions pour cette campagne 2021.

Les modalités de la prophylaxie porcine seront revues pour 2022 à l'aulne de la LSA sachant que la Plateforme d'épidémiosurveillance en Santé Animale sera mobilisée en appui de ces travaux.

3 Biosécurité en élevages de suidés

La mise à jour du vademecum concernant les inspections en élevages de suidés vient d'être faite. Cette mise à jour précise l'évaluation des systèmes de protection des élevages (clôtures). Pour accéder au vademecum, veuillez [cliquer ici](#).



4 Point de situation concernant la Fièvre porcine africaine (FPA)

4.1 Poursuite de la détection des cas de FPA dans l'Est de l'Allemagne (source : notes de la Plateforme ESA : [cliquer ici](#))

Au 31/01/2021, 585 cas de fièvre porcine africaine (FPA) a été confirmé en Allemagne dans la faune sauvage (figure 1) dont 40 lors de la dernière semaine de janvier. Pour rappel, il y en avait 37 fin septembre 2020. Aucun cas n'a été détecté en élevages.

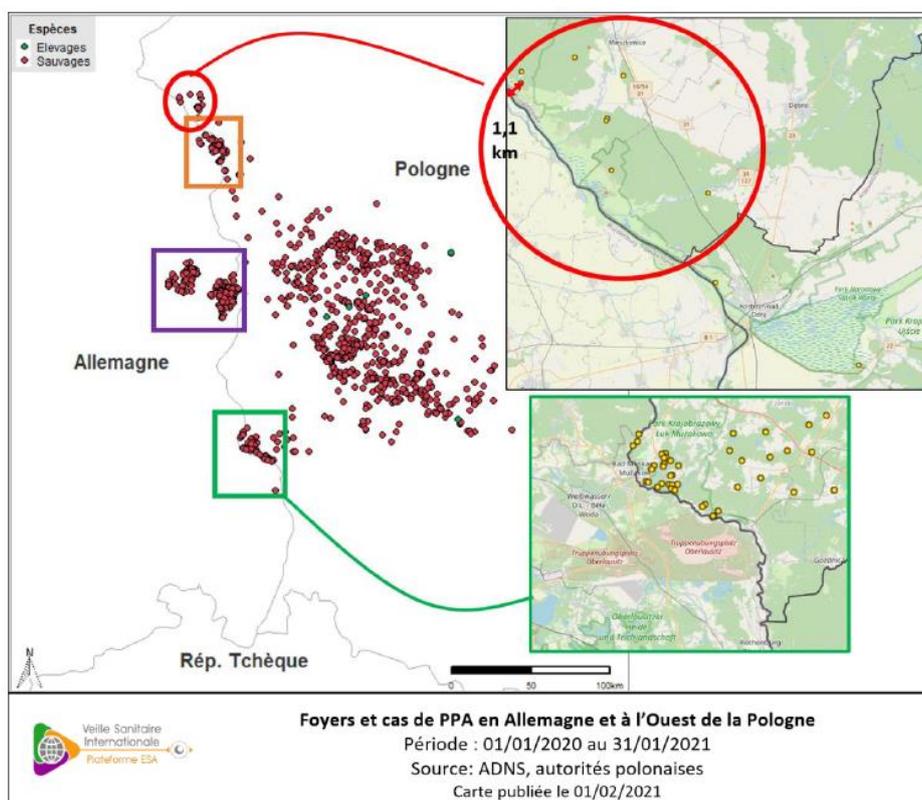


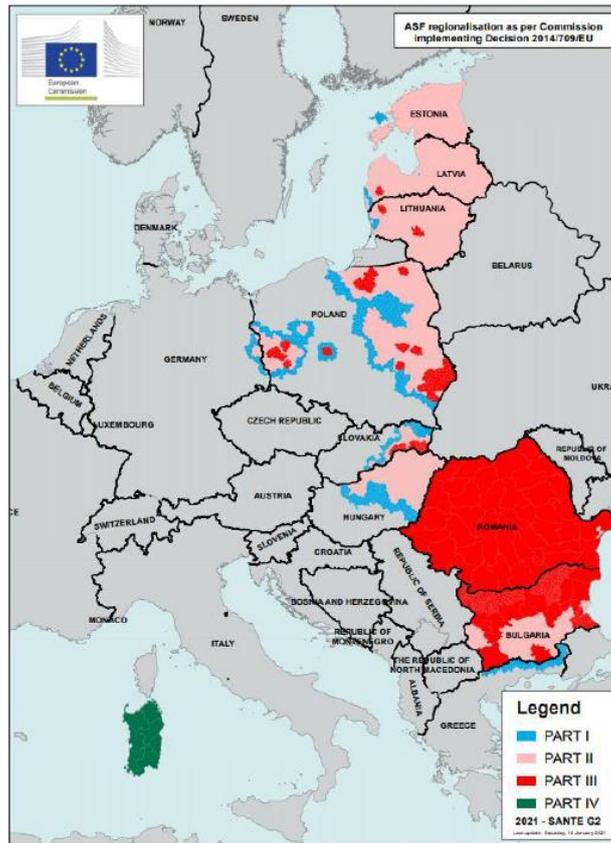
Figure 1 : Carte situant les foyers et cas de Fièvre porcine africaine en Allemagne et à l'ouest de la Pologne

4.2 Situation en Europe

Un total de 344 cas dans la faune sauvage et de 28 foyers domestiques (tous en Roumanie) ont été détectés en Europe au cours de la dernière semaine de janvier 2021. Entre 373 et 507 cas et foyers avaient été détectés chaque semaine au cours des 3 dernières semaines. Depuis le 1^{er} juillet 2020, plus de 1075 foyers domestiques et 5523 cas dans la faune sauvage ont été détectés en Europe.

- Une carte interactive des foyers domestiques et cas en faune sauvage, mise à jour chaque mardi soir est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)). Elle permet de générer des cartes et séries temporelles représentant l'évolution spatiale temporelle des foyers et cas, selon des périodes et zones géographiques d'intérêt.
 - Une carte interactive des différents zonages est disponible sur le site de la Commission européenne ([lien](#)).





Carte 2 : Zonage de la FPA en Europe au 18/01/2021

Les zones sont ventilées par degré de risque en tenant compte de la situation épidémiologique et, notamment, des facteurs suivants : le risque découle d'une proximité relative avec la population de sangliers contaminée (partie I), la maladie ne touche que la population de porcs sauvages (partie II), la maladie touche à la fois des exploitations porcines et la population de porcs sauvages (parties III et IV). Il convient de distinguer une situation épidémiologique stabilisée dans laquelle la maladie est devenue endémique (partie IV) d'une situation toujours dynamique dont l'évolution est incertaine (partie III).

Pour plus de détails sur la situation en Europe, [cliquer ici](#).

4.3 Bilan de la surveillance de la FPA dans la faune sauvage française par le réseau SAGIR du 16/09/2018 au 18/01/2021

Le réseau SAGIR surveille l'état de santé de la faune sauvage en France métropolitaine. Dans ce cadre, une surveillance spécifique concernant la fièvre porcine africaine a été mise en place suite à l'apparition des cas en Belgique en 2018. Au 18/01/2021, toutes les analyses de recherche de la PPA étaient négatives. Le détail de la surveillance est disponible [ici](#).

5 Surveillance des virus influenza porcins : Résavip

5.1 Bulletin d'information du 4^{ème} trimestre 2020 ([cliquer ici](#))

Le réseau national de surveillance des virus influenza circulant chez le porc (Résavip) publie son bulletin du 4^{ème} trimestre 2020. Au cours du trimestre, 109 visites d'élevages ont été réalisés dans 6 (anciennes) régions ce qui fait de ce trimestre celui au cours duquel le plus de visites ont été réalisés depuis la création du réseau de surveillance. Comme depuis le début de la surveillance, les élevages de types Naisseur-engraisseur sont celui le plus fréquemment visité. Comme pour le reste de l'année, le virus le plus fréquemment détecté est le sous-type **H1avN2** (voir point suivant).



5.2 Evolution de la répartition des virus entre eux

L'année 2020 a vu la proportion du sous-type **H1avN2** augmenter au point de devenir majoritaire, à la place du sous-type H1avN1 qui était majoritaire depuis la création du réseau. Le LNR s'est appuyé sur les données de Résavip et des autres sources de prélèvements en France. Des analyses complémentaires ont été menées pour mieux décrire le génotype concerné, en particulier sa proximité antigénique avec des souches de référence. La diffusion de ce sous-type a été décrite dans un **article paru dans le Bulletin épidémiologique** ([cliquer ici](#)).

5.3 Rapport d'activité 2017-2019 de Résavip

Le **rapport d'activité** de Résavip pour la période 2017-2019 a été mis en ligne sur le site de la plateforme ESA ([cliquer ici](#)). Ce rapport présente les résultats de Résavip à partir des indicateurs qui avaient été définis en 2014. Il permet de suivre l'évolution du fonctionnement du réseau ainsi que ses résultats depuis 2014.

5.4 Intérêts d'une telle surveillance

Résavip est le réseau national de surveillance des virus influenza A détectés chez le porc (VIP) en France métropolitaine. Son objectif est **d'approcher la diversité et la dynamique des VIP en France métropolitaine**. Résavip est coordonné au niveau national par La Coopération Agricole.

Les virus influenza A peuvent éventuellement avoir un impact sanitaire et économique majeur tant en santé publique humaine que vétérinaire. Ils peuvent aussi provoquer des zoonoses et ont un potentiel pandémique et panzootique.

Les infections à virus influenza porcins présents en France métropolitaine peuvent être enzootiques ou épizootiques. De plus, le Porc est considéré comme un réservoir de virus influenza humains et peut jouer le rôle d'hôte intermédiaire pour la transmission de virus influenza aviaires à l'Homme. Une émergence de nouveaux virus influenza porcins (VIP) est aussi possible suite à leur introduction depuis un autre pays, à un passage inter-espèce, un réassortiment ou encore une mutation. La grippe porcine est un danger sanitaire de troisième catégorie (Code rural).

Depuis 2011, Résavip, dispositif de surveillance des VIP tout à fait inédit en Europe, a permis d'augmenter considérablement le nombre annuel d'identifications virales et de progresser dans la connaissance des éléments épidémiologiques liés aux infections grippales en élevage porcin. La fédération des pouvoirs publics, des acteurs de la filière porcine, et des laboratoires d'analyses, de référence et de recherche autour d'un objectif commun a d'ores et déjà révélé l'intérêt d'un tel dispositif pour la surveillance de ces agents pathogènes aux conséquences économiques importantes en élevage porcin et à potentiel zoonotique.

Pour plus de détails, [cliquer ici](#).

